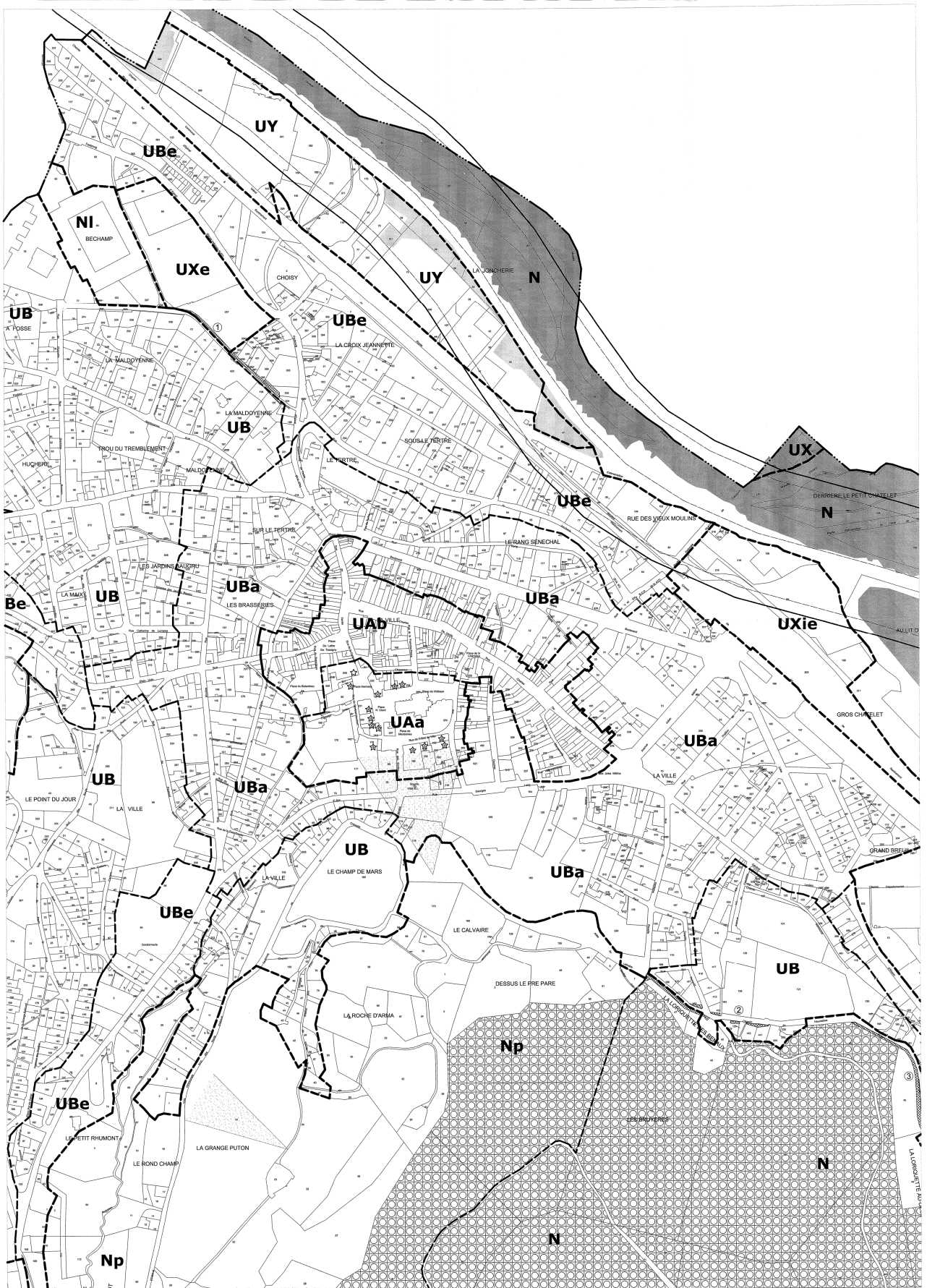




Zones U :

- zone UA : centre historique, au bâti dense et groupé et à vocation mixte
- ↳ secteur UAa : quartier des maisons canoniales → zone A de la ZPPAUP
- ↳ secteur UAb : ville bourgeoise du XVIII^e siècle → zone B de la ZPPAUP
- zone UB : secteurs d'extension de la ville, au bâti moins dense et à vocation mixte
- ↳ secteur UBa : faubourgs du XIX^e siècle → zone C de la ZPPAUP
- ↳ secteur UBe : entrées de ville → zone E de la ZPPAUP
- zone UX : Zones spécialisée, destinée à l'accueil d'activités économiques à faibles nuisances (artisanat, commerces, services, tertiaire de bureaux...) entrées de ville → zone E de la ZPPAUP
- ↳ secteur UXe : Zones spécialisée, destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle, artisanale et tertiaire.
- zone UY : Zones spécialisée, destinée à l'accueil d'activités économiques à vocation industrielle, artisanale et tertiaire.

Zones AU :

- zone AU : zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour une vocation mixte (résidentiel & activités économiques compatibles avec l'habitat)
- zone 1AUU : zone destinée à être ouverte à l'urbanisation pour des activités économiques à vocation industrielle, artisanale et tertiaire.
- zone 2AU : zone destinée à être ouverte ultérieurement à l'urbanisation

Zones A :

- zone A : zone agricole
- ↳ secteur Aa : zone agricole protégée

Zones N :

- zone N : zone naturelle
- ↳ secteur Na : secteur de diversification agricole → en concertation avec les agriculteurs
- ↳ secteur Ne : secteurs d'entrée de ville → zone E de la ZPPAUP
- ↳ secteur Ni : secteur de sports et de loisirs
- ↳ secteur Np : secteur naturel couvrant la zone verte de la ZPPAUP
- ↳ secteur Nv : secteur destiné à l'accueil des gens du voyage

Zones NH :

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

- zone NH : secteur de hameau, comportant une urbanisation limitée

Ville de Remiremont (département des Vosges)

Plan Local d'Urbanisme Documents graphiques du règlement

Planche 2 : CENTRE-VILLE

Echelle : 1 : 2 000

Dossier approuvé par
délibération du
Conseil Municipal
le 2 octobre 2009

